

## Le DEJEPS Spécialité performance sportive Mention Mention activités physiques et sportives adaptées est un diplôme de niveau V (Bac +2).

Code RNCP : 37194



Les modes d'intervention qu'il développe permet d'exercer la fonction d'éducateur sportif spécialisé et d'encadrer en complète responsabilité les activités physiques et sportives adaptées auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique accueillies dans des structures médico-sociales, de santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance et de la désaffiliation sociale. Il est également reconnu dans les conventions collectives des champs professionnels concernés et contribue à la construction d'une identité professionnelle reconnue.

### EXIGENCES PREALABLES REQUISES

Le/ la candidat(e) doit :

- Justifier d'au moins 12 mois (1607h) d'expérience ;
- Justifier de l'une des attestations de formation relatives au secourisme suivantes :
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou Attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- ou Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) en cours de validité ou Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) en cours de validité.
- Justifier d'une expérience préalable d'encadrement auprès des publics concernés
- Être capable de réaliser un parcours aquatique

### LES DEBOUCHES

Le/ la titulaire du DEJEPS, mention " activités physiques et sportives adaptées " peut assurer les fonctions de

- Educateur sportif spécialisé ;
- Coordonnateur(trice) d'activités ;
- Responsable d'entraînement ;
- Adjoint(e) de direction ;
- Responsable de secteur.

### LES RESULTATS

Depuis 2013 nous maintenons un taux global de validation des dossiers déposés supérieur à 90% dans le domaine du sport et de l'animation et suivons environ 50 candidat(e)s par an.

### DATES

Les accompagnements se déroulent toute l'année, à votre rythme, car notre approche est entièrement individualisée.

### LE COUT / FINANCEMENT

Le tarif de l'accompagnement est de 1990€. L'accompagnement est entièrement individuel, réalisé par un expert de la discipline et de la VAE. Sa durée minimale est de 24 heures réparties sur la période de réalisation. Financement possible via le CPF, France travail l'employeur, la région...

## **INFORMATIONS, RENSEIGNEMENTS**

contacts@axiome-formation.fr

Référent handicap : Pascal G : 06.09.05.27.90